

PARTICIPER

ARMÉE DE TERRE ET ARMÉE DE MER



ORDRE DE MOBILISATION GÉNÉRALE

Par décret du Président de la République, la mobilisation des armées de terre et de mer est ordonnée, ainsi que la réquisition des animaux, voitures et harnais nécessaires au complément de ces armées.

Le premier jour de la mobilisation est le dimanche 2 Août 1914

Tout Français soumis aux obligations militaires doit, sous peine d'être puni avec toute la rigueur des lois, obéir aux prescriptions du **FASCICULE DE MOBILISATION** (pages coloriées placées dans son livret).

Sont visés par le présent ordre **TOUS LES HOMMES** non présents sous les Drapeaux et appartenant :

1° à l'**ARMÉE DE TERRE** y compris les **TROUPES COLONIALES** et les hommes des **SERVICES AUXILIAIRES**;

2° à l'**ARMÉE DE MER** y compris les **INSCRITS MARITIMES** et les **ARMURIERS** de la **MARINE**.

Les Autorités civiles et militaires sont responsables de l'exécution du présent décret.

Le Ministre de la Guerre,



Le Ministre de la Marine,



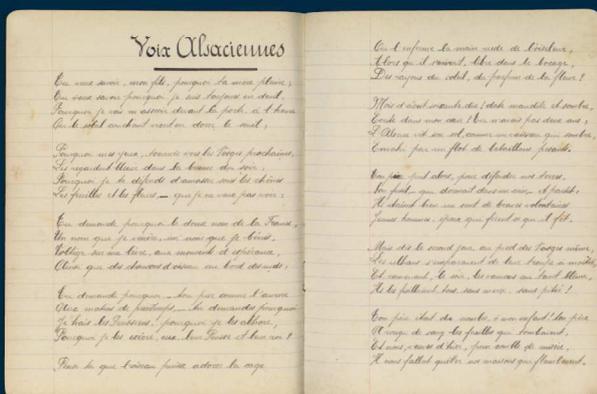
IMPRIMERIE NATIONALE - 2.113.1214

> Ordre de mobilisation. Cliché AD 83. Arch dép. Var. 2 R 16.

1.00

Pourquoi la guerre ?

Le 28 juin 1914, à Sarajevo, l'héritier du trône d'Autriche-Hongrie meurt sous les balles d'un terroriste serbe. Cet attentat offre à l'Empire austro-hongrois le prétexte attendu pour lancer une guerre préventive contre la Serbie. Nul n'imagine alors que la Grande Guerre s'ensuivra. Dans un contexte international tendu par les crises répétées du Maroc aux Balkans, la montée des nationalismes, la course aux armements et le jeu des alliances entre les grandes puissances vont entraîner successivement l'Allemagne, la Russie, la France, l'Autriche-Hongrie puis l'Angleterre dans la guerre. Pour tous, cette guerre est une guerre de défense, une guerre patriotique, en somme une guerre juste.



> Recueil de poèmes, Arch. dép. Creuse 10 Num 2013030379

LES ÉLIMINÉS ALLEMANDS
L'année 1914, au début de la Grande Guerre, les Allemands ont été éliminés de la France. Les soldats allemands ont été envoyés dans les camps de concentration de la France occupée. Les Allemands ont été éliminés de la France occupée. Les soldats allemands ont été envoyés dans les camps de concentration de la France occupée.

LE DRAME DE SARAJEVO
Le 28 juin 1914, à Sarajevo, l'héritier du trône d'Autriche-Hongrie meurt sous les balles d'un terroriste serbe. Cet attentat offre à l'Empire austro-hongrois le prétexte attendu pour lancer une guerre préventive contre la Serbie.

INFORMATIONS
Le 28 juin 1914, à Sarajevo, l'héritier du trône d'Autriche-Hongrie meurt sous les balles d'un terroriste serbe. Cet attentat offre à l'Empire austro-hongrois le prétexte attendu pour lancer une guerre préventive contre la Serbie.

Chronique Locale
Le 28 juin 1914, à Sarajevo, l'héritier du trône d'Autriche-Hongrie meurt sous les balles d'un terroriste serbe. Cet attentat offre à l'Empire austro-hongrois le prétexte attendu pour lancer une guerre préventive contre la Serbie.

> Le Courrier de la Creuse 5 août 1914, Arch. dép. Creuse 9 Bb 12715

La guerre sera courte

Le **1^{er} août 1914**, les journaux annoncent déjà la mobilisation générale. La mort de Jean Jaurès, assassiné la veille par un exalté, militant de l'Action française, sonne la fin du pacifisme. L'opinion française, convaincue de l'agression allemande, se rallie unanimement à la défense de la Patrie : c'est l'Union Sacrée. Les mobilisés partent persuadés que « la guerre sera courte ». On reviendra à Noël, auréolé de la victoire. Le **15 août**, ils sont 3 781 000 mobilisés dont 2 689 000 combattants.



> Arch. dép. Creuse 10 Num. 2013002209

La mobilisation d'**août 1914** surprend les paysans creusois en pleine moisson. **De 1914 à 1918**, environ 55 000 hommes sont mobilisés dans le département. La grande majorité d'entre eux sont des paysans qui forment l'essentiel de la population active. Ils sont pour la plupart affectés dans l'infanterie comme simples soldats.

Les jeunes Creusois rejoignent leur régiment d'affectation, en particulier le 78^e Régiment d'Infanterie dont un bataillon a sa caserne à Guéret, avant de partir pour les frontières où ont lieu les premiers affrontements. Selon leur âge, les soldats sont affectés dans des catégories différentes.



> 78^e Régiment d'Infanterie, Guéret, Arch. dép. Creuse 48 FT1129

Des combats aux tranchées août-nov. 1914/1915

Les régiments « creusois » sont très vite projetés dans le conflit et subissent d'effroyables pertes. La fin du mois d'août voit nombre d'entre eux tomber. Après un départ de Guéret les **5 et 6 août 1914**, le 78^e Régiment d'Infanterie fait son baptême du feu en Belgique le **22** (le jour le plus sanglant). Après un premier repli, le **28 août**, le 78^e est engagé dans les combats de Raucourt (Ardennes) et perd presque 1 000 hommes en une journée à l'orée du bois des Gerfaux.

Ce sont des milliers d'hommes dans la fleur de l'âge qui décèdent sur le champ de bataille ou des suites de leurs blessures. Ainsi, Gabriel Bernhard, 25 ans, marié, père de famille (un enfant en bas âge et un autre à naître), habitant de Châtelus-le-Marcheix, menuisier charpentier, mobilisé dans le 138^e RI prend part aux combats autour de Charleroi. Le **16 septembre 1914**, à Suippes en Champagne, il reçoit un éclat d'obus. Transféré à l'hôpital, opéré, il succombe à la gangrène le **6 novembre**. Sa veuve a 21 ans.

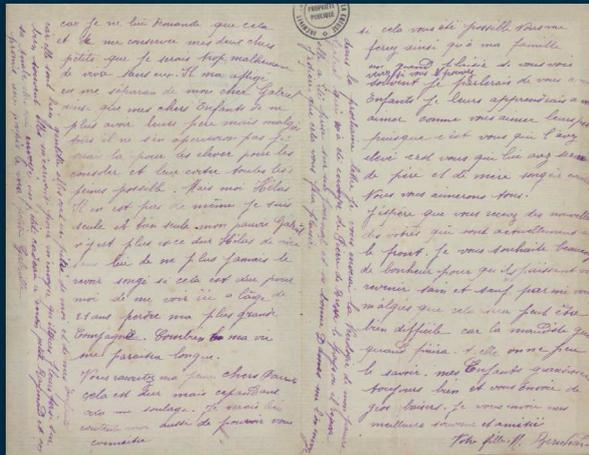
Après un début de campagne catastrophique, coûteux en vies humaines, la bataille dite de la Marne stoppe l'avancée allemande. Avec l'échec des tentatives de débordement, les deux adversaires s'enterrent dans les tranchées.



> Arch. dép. Creuse 10 Num 2013000589



> Arch. dép. Creuse 10 Num 2013000839



> Lettre de la veuve Bernhard, Arch. dép. Creuse 97J 20/1

Vie dans les tranchées : témoignages

La vie dans les tranchées se résume à de longues périodes d'ennui ponctuées de brefs moments de terreur. La menace de la mort oblige les soldats à être constamment sur le qui-vive alors que les conditions de vie difficiles et le manque de sommeil minent leur santé et leur endurance. Les rats et les poux tourmentent les soldats jour et nuit.

Ainsi Daniel Rousselet écrit à ses parents en février 1915 : « me voila de nouveau dans les tranchées après 6 jours de repos passés à Bellefontaine, nous sommes revenus le 8 lundi encore pour 6 jours ».

Puis en avril 1915 : « depuis le dimanche de Pâques, nous n'avons cessé d'attaquer ces sales boches nous n'avons pas une minute de repos le plus triste ce sont tous ceux qui tombent sous la mitraille et il y en a pas mal il y en a qui depuis Dimanche ne sont pas encore relever quel horreur que ce champ de bataille c'est du reste un véritable enfer quand donc serons nous éloignés de ces morts on s'attend à chaque instant à y passer ».

Enfin, le 30 décembre 1915 : « en ce moment, nous sommes toujours dans l'eau jusqu'aux genoux et quelquefois davantage ».

mes mères... de la dilirance...
 comme année...
 indécrite...
 voisins qui...
 a moi...
 un quel...
 part...
 D'ailleurs...
 que 1915...
 beaucoup...
 et après...
 ne pla...
 terminer...
 que cha...
 reste jus...
 repren...
 les sœurs...
 je...
 et en par...
 et en par...
 malheure...
 les tran...
 de la dilirance...
 mères nous...
 toujours dans...
 jusqu'aux genoux...
 quelque fois...
 malgré nos...
 ma tante...
 bien je ne...
 courage m...
 j'ai toujours...
 de m'a...
 a beaucoup...
 le hazard...
 tout la fin...
 chers parents...
 ferez part...
 du port...
 trop peu...
 jean que...
 nique je...
 de vivre...
 de ma...
 de ma...

> Lettre de Daniel Rousselet, Arch. dép. Creuse 97 J 20/1

Etat signalétique et des services de Daniel Rousselet. Document administratif militaire datant de 1915, comprenant des sections pour les renseignements personnels, les services militaires, et les services médicaux.

> Etat signalétique et des services de Daniel Rousselet, Arch. dép. Haute-Vienne 1 R 523

Courage, on les aura 1915/1917

Je ne me rends pas tout à fait à l'ennemi, car
vous savez très bien que malgré
cela mes chers parents il ne faut
pas désespérer surtout avoir
confiance et du courage.
jusqu'au bout & il ne faut
autrement la vie sera insupportable
portable. Je n'ai pas ma petite
femme qui est venue à l'arrière
elle ne fait également rien
de la peine mais étions à l'arrière
dans les tranchées, malgré
toutes les souffrances que j'ai eues
moi-même, je n'ai jamais eu
de chagrin. Je vous envoie de tout
cœur des baisers à mes parents
à tout le monde sans oublier papa
et maman de Michy. Je vous envoie
ma tendre amitié ainsi qu'à tous
il y a longtemps que j'ai eu des
nouvelles de François, je vous en
salue. Je termine en vous embrassant
de tout cœur avec la conviction
de vous revoir bientôt. Adieu
qui vous aime pour la vie
Daniel

> Lettre de Daniel Rousselle à sa femme, 1916, 97 J 201



> Arch. dép. Creuse 1 P 98

Depuis la fin 1914 jusqu'en 1917, la guerre s'enlise sur le front occidental malgré d'immenses efforts de part et d'autre :

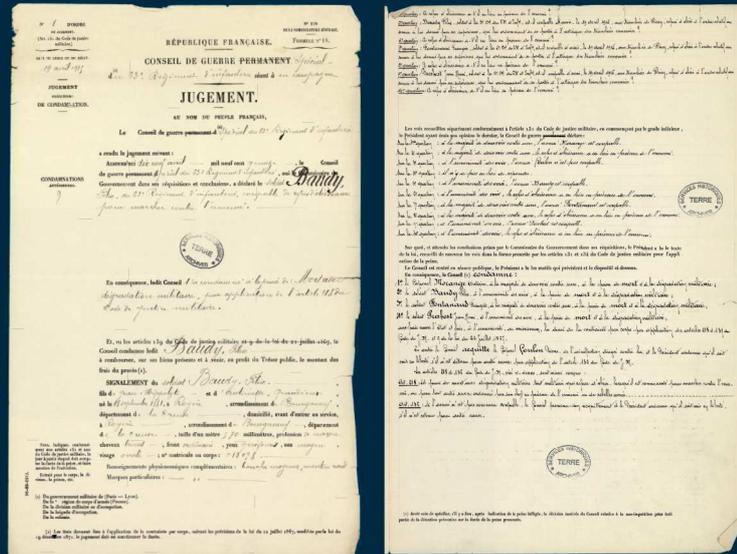
- offensive de Verdun menée par les Allemands de février à **décembre 1916**
 - offensive franco-britannique sur la Somme de juillet à **novembre 1916**
- au total un million de morts, la plus grande tuerie de tous les temps.

Le **16 avril 1917**, le général Nivelle lance l'assaut au Chemin des Dames, on avance de 500 mètres au prix de 52 000 morts français.

Quant aux Britanniques, ils s'enlisent dans la boue de Passchendaele (Flandres). Pourtant, malgré l'horreur de la bataille, il reste des hommes pour combattre jusqu'au bout. Le sentiment national, le sentiment d'appartenance est le plus fort. Ces combattants qui ont déjà fait tant de sacrifices sont résolus, résignés. C'est le grand consentement.

Écoutons Daniel : « je ne me décourage pas » puis en 1916 « il ne faut pas désespérer surtout avoir confiance et du courage jusqu'au bout s'il en était autrement la vie serait insupportable ».

Fusillés pour l'exemple



> Jugement du conseil de guerre du 19 avril 1915 condamnant à la peine de mort quatre soldats pour « refus d'obéissance » dont Félix Baudy, Cliché Service historique de la Défense GR 11 J 3189 et GR 11 J 3216

La tension sur le front, l'horreur des tranchées, l'échec des grandes offensives dès la fin de l'année 1914 puis en 1915 provoquent côté soldat le refus de combattre et côté commandement la crainte des mutineries. **Le 19 avril 1915**, une attaque devait avoir lieu à Mort-Mare en Lorraine, afin d'enlever une tranchée encore occupée par les Allemands au centre d'une première ligne conquise quelques jours plus tôt avec la perte de 600 hommes. Au signal de l'attaque cette compagnie de 250 hommes refuse de partir à l'assaut et de quitter la tranchée : « ce n'est pas notre tour d'attaquer » disent-ils. Le général Delétoile ordonne que les 250 soldats passent en cour martiale pour délit de lâcheté afin d'être exécutés. Après l'intervention d'autres officiers, cinq hommes sont finalement désignés et comparaissent, pour une parodie de procès.

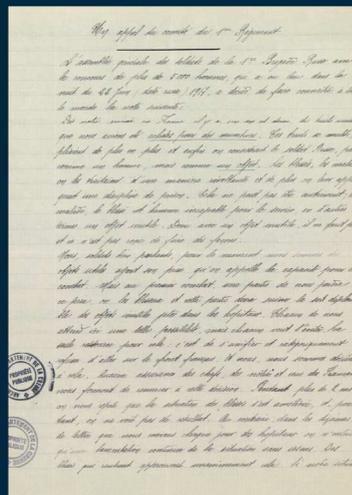
Le 20 avril, le caporal Antoine Morange né en Haute-Vienne, les soldats Félix Baudy de Royère-de-Vassivière, Henri Prébost né à Saint-Martin-Château et François Fontanaud de Montbron en Charente sont fusillés à la lisière d'un bois. Ces fusillés pour l'exemple s'ajoutent à ceux de Vingré, Fontenoy, Fleury, Mouilly, Montauville... En quatre ans, 2 400 « poilus » sont condamnés à mort et 600 exécutés, les autres voyant leur peine commuée en travaux forcés.

Les mutineries de 17

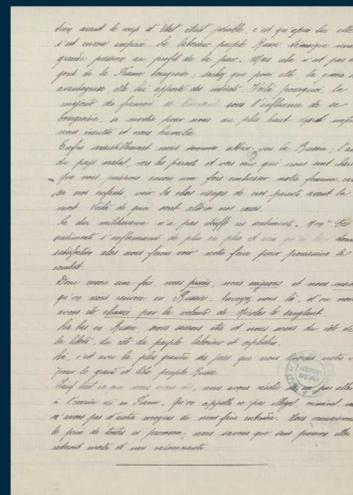
Les causes de la révolte sont claires : la déception, les énormes pertes subies en quelques jours à Verdun, sur la Somme, au Chemin des Dames pour un résultat pratiquement nul. La plupart des mutins ne proteste pas contre la guerre, mais contre la façon dont les généraux les font tuer souvent pour rien. Les mutineries se manifestent essentiellement par le refus des soldats de monter à l'assaut, en revanche ils maintiennent leur position. Le calme revient avec le remplacement du général Nivelle par le général Pétain qui s'intéresse au sort du soldat en améliorant les conditions de vie au repos, en reprenant le rythme des permissions et surtout avec l'arrêt des offensives sanglantes. Au total, les mutineries restent l'exception.

LES MUTINS RUSSES DE LA COURTINE

Après la destitution du Tsar en février 1917, deux brigades russes (300 officiers, 16 000 hommes, 1 700 chevaux) combattant aux côtés des Alliés, et désormais jugées peu sûres par l'Etat-Major, sont retirées du front de Champagne et envoyées à La Courtine. Ces soldats se mutinent le 8 juillet 1917 et forment un Soviet. Une brigade, au contraire, quitte le camp en direction de Felletin car hostile aux communistes. Alors qu'une partie des rebelles sympathise avec la population, les autorités russes et françaises décident de mater la rébellion, vaincue en trois jours. Quelques soldats trouvent la mort lors de l'affrontement, d'autres sont enrôlés dans la Légion, ou déportés en Algérie, certains semblent être restés dans la région.



> Proclamation du Comité du 1^{er} Régiment, Arch. dép. Creuse 1 Z 217





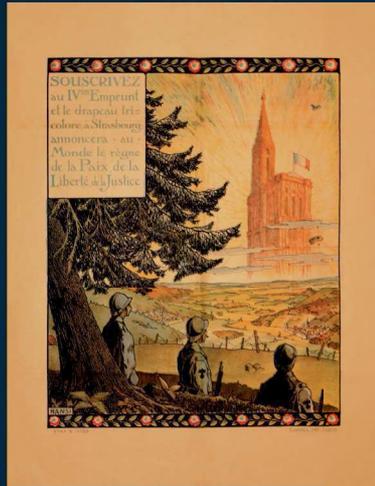
> Camp de La Courtine, Arch. dép. Creuse 5 Fi 1219



> Camp de La Courtine, Arch. dép. Creuse 5 Fi 1219

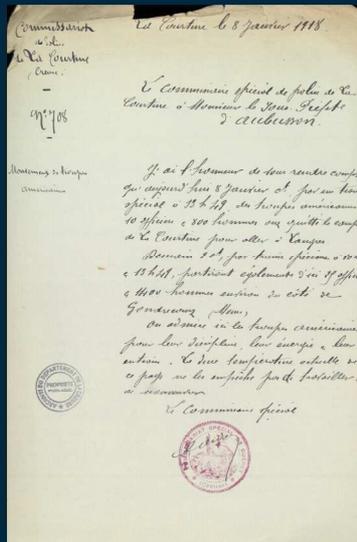
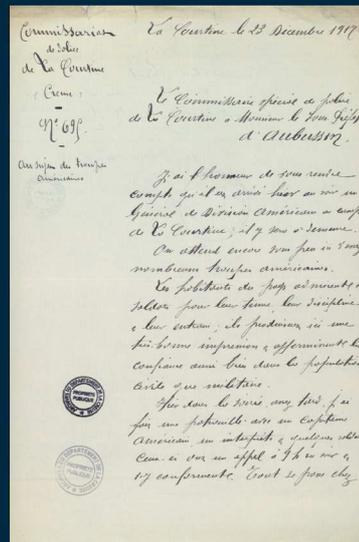
Vers la victoire

Ce n'est véritablement qu'à **partir de 1917** que l'équilibre instauré depuis bientôt trois ans est progressivement remis en cause. Si l'écroulement de l'Empire russe favorise l'Allemagne dans un premier temps, en revanche l'entrée en guerre des États-Unis joue en faveur des Alliés. **Au début de 1917**, les autorités allemandes ne s'attendent nullement à la chute de la Russie. Aussi elles cherchent une nouvelle méthode pour atteindre la victoire et engagent la guerre sous-marine à outrance.



> Arch. dép. Creuse 11 R 109

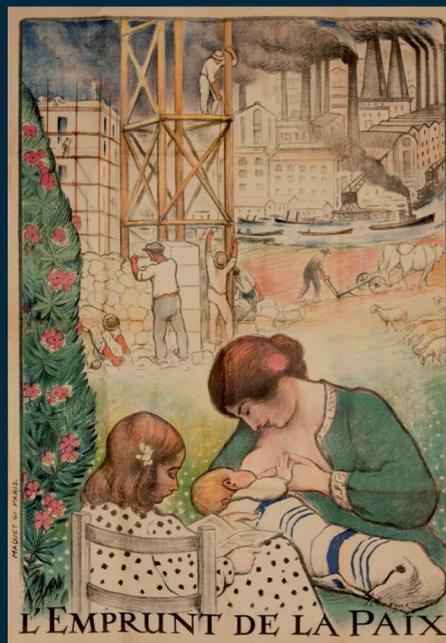
L'objectif est d'affamer l'Angleterre. Cette initiative ainsi qu'une tentative d'alliance avec le Mexique provoquent l'entrée en guerre des États-Unis **le 6 avril**. **Au printemps 1918**, Français et Britanniques, galvanisés par la perspective de l'arrivée des soldats américains, résistent à l'offensive allemande. La mise en place d'un commandement unique, celui du général Foch, ne fait pas disparaître les oppositions entre les généraux et la victoire allemande paraît presque assurée. **A partir de début juillet**, les contingents américains inversent les rapports de force.



> Les troupes américaines à la Courrière. Arch. dép. Creuse 1 Z 277

L'armistice

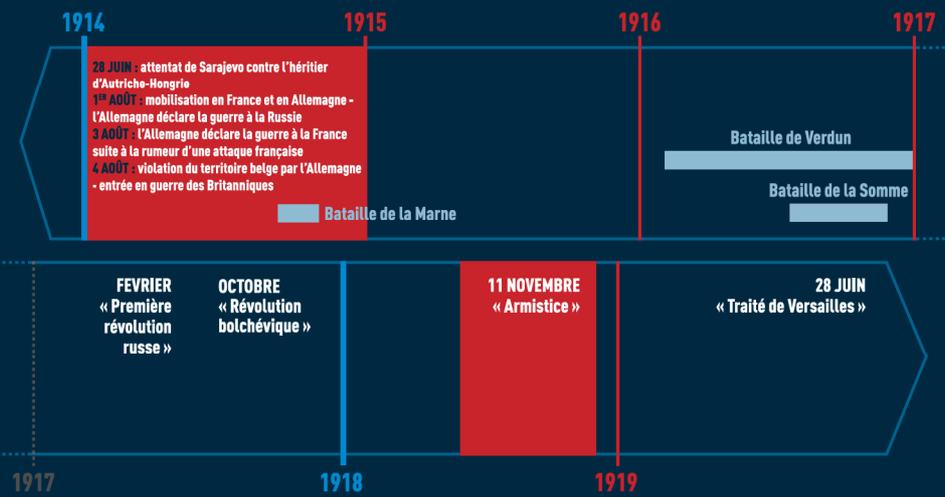
A partir de la mi-juillet 1918, le gouvernement allemand peut estimer que la guerre va être perdue. La demande d'armistice est adressée au président américain dans la nuit du 3 au 4 octobre. Bien que les principales armées sur le front occidental aient été française et allemande, l'armistice est discuté entre Américains et Allemands sur la base des Quatorze points énoncés par le Président Wilson en janvier 1918. Wilson veut « une paix sans victoire » qui établira une démocratie mondiale. Les peuples doivent disposer d'eux-mêmes. La France réclame des « garanties », des mesures sévères contre l'Allemagne considérée comme responsable du conflit. L'Allemagne ne peut pas être conviée à la table des négociations. C'est le traité de Versailles qui la met au ban des nations, stigmatisée comme responsable devant payer des « réparations ».



> Emprunt pour la paix, Arch. dép. Creuse 11 R 116

mais moi le tu n'es pas la seule,
et ça se comprend pour toi c'est
une joie - mais le plus beau c'est le
jour de l'armistice, mais tu me demandes
quand c'est une chose que l'on peut
indiquer pour le moment, ça pourrait être
même au début du siècle, après
dans deux mois on sera dans des plus
claire. 1918 après tu demandes si on a
fait le jour de l'armistice, je n'ai pas de
pas beaucoup, car au simple fait du village
il y avait que de la terre et depuis que
de la bataille, et d'après les journaux
qui racontent ils disent que à l'armistice a été
une fête extraordinaire surtout dans les villes
et nous on a reçu pour tout cadeau un ogre
tu n'en demande rien plus que parler d'ogre

> Arch. dép. Creuse 10 Num 2013001859



SOUTENIR

3^e EMPRUNT
DE LA DÉFENSE NATIONALE

Souscrivez



*pour la France qui combat !
pour Celle qui chaque jour grandit.*

> Arch. dép. Creuse, 11 R 101.

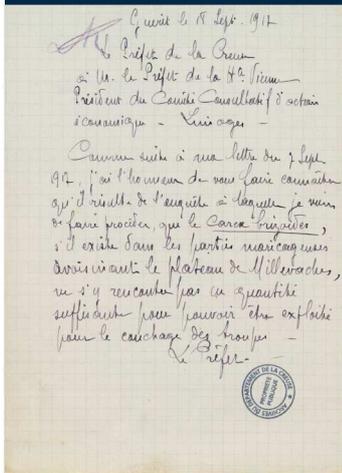
11.00

Produire

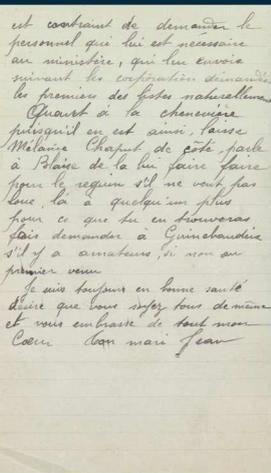
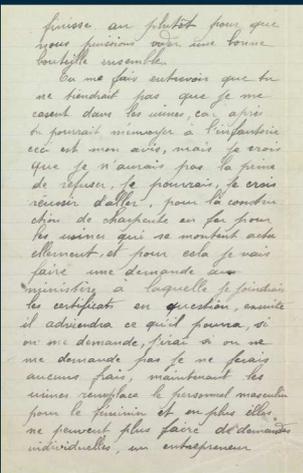
Le besoin d'organiser une économie de guerre se fait sentir partout à partir de 1915, lorsqu'il devient évident que le conflit s'inscrit dans la durée. Le ravitaillement des soldats et des populations civiles constitue un enjeu essentiel de l'Etat s'il veut maintenir le moral des troupes et de « l'arrière ». Or il faut lutter contre les pénuries qui s'aggravent du fait du départ des paysans au front et de la réquisition des chevaux. La Première Guerre mondiale est donc la première guerre industrielle de l'Histoire. Tout l'appareil productif est mobilisé dans des proportions jusque-là jamais atteintes. L'industrie doit sans cesse s'adapter et se reconverter pour fournir des armes, des munitions, des chars, des avions, des navires. L'Etat procède à une véritable mobilisation industrielle : il choisit les fournisseurs, planifie les productions, se charge de répartir les matières premières, l'énergie et la main d'œuvre et avance les fonds nécessaires aux industriels.

LETTRE DE JAMET À SON ÉPOUSE

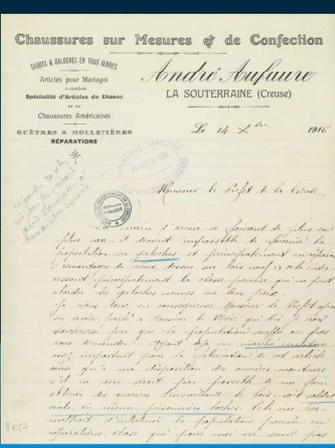
« ... les usines remplacent le personnel masculin pour le féminin et en plus elles ne peuvent plus faire de demandes individuelles, un entrepreneur est contraint de demander le personnel qui lui est nécessaire au ministère, qui lui envoie selon les corporations demandées les premiers des listes... » 27-01-1916



> Arch. dép. Creuse 10 Num 2013001112



> Arch. dép. Creuse 8 R 57

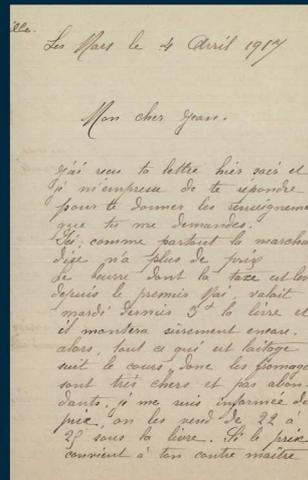
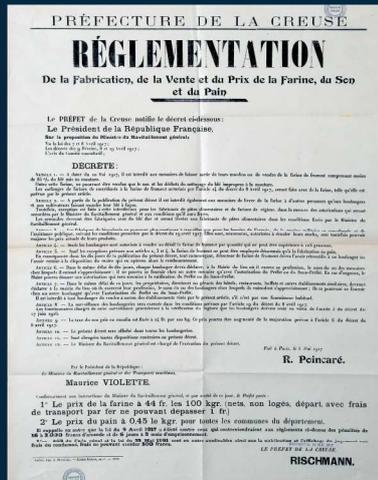


Les privations et la vie chère

La vie chère est le lot de tous les Français. Cette hausse des prix se fait sentir à partir du second semestre 1915 et plus fortement à partir de 1916. Quand les salaires augmentent de 20 % en moyenne entre 1911 et 1916, les prix alimentaires grimpent de 30 à 40 %, ce qui affaiblit le pouvoir d'achat des civils. Dès 1914, des rapports de police font état de profits illicites réalisés par certains négociants, commerçants accusés d'être des spéculateurs. Ceux-ci expliquent au contraire que les fautifs sont les consommateurs qui constituent des stocks de nourriture. Les Français vont porter une attention particulière au prix du pain, denrée de base. Si le prix ne s'envole pas c'est grâce à l'intervention de l'Etat qui impose des règles strictes : poids et formes réglementés.

LETTRE D'EUGÉNIE JAMET 4 AVRIL 1917

« comme partout la marchandise n'a plus de prix. Le beurre dont la taxe est levée depuis le premier mai, valait mardi dernier 3 (sous) la livre et il montera sûrement encore, alors, tout ce qui est laitage suit le cours, donc les fromages sont très chers et pas abondants... »



> Arch. dép. Creuse 2 R 18

> Arch. dép. Creuse 10 Num 2013001587

Appel aux femmes

Le 7 août, les femmes et les enfants des campagnes sont appelés à l'aide dans un discours du président du Conseil, René Viviani : « ... Debout donc femmes françaises, jeunes enfants, filles et fils de la Patrie ! Remplacez sur le champ du travail ceux qui sont sur les champs de bataille. » Dans cette guerre qui va se révéler totale, les femmes vont devoir lutter à l'arrière. L'Etat va très vite recourir à elles dans l'industrie et les travaux des champs. Nourrir les civils, mais également les soldats, est une nécessité absolue. Les femmes répondent à l'appel de Viviani pour les récoltes estivales, pour les vendanges automnales et cela pendant près de quatre ans avec des moyens rudimentaires.

Dès 1914, des réquisitions de chevaux, fourrage, produits alimentaires sont effectuées vers les dépôts de l'armée et les places-fortes. En Creuse, la pénurie de main-d'œuvre va être lourde à supporter pour un département très rural dont 80 % de la population appartient au monde paysan. Les femmes accompagnées des enfants et des personnes âgées vont donc effectuer un travail harassant car l'agriculture est encore très peu mécanisée. Pour suppléer à ce manque de main d'œuvre, le département a recours à des réfugiés notamment belges et à environ 950 prisonniers allemands. L'espace agricole va sortir modifié du conflit puisque les cultures de céréales reculent définitivement au profit des herbages exigeant moins de travail.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Egalité - Fraternité

Proclamation

La Guerre a été déchainée par l'Allemagne, malgré les efforts de la France, de la Russie, de l'Angleterre, pour maintenir la Paix.

A l'appel de la Patrie, vos Pères, vos Fils et vos Maris, se sont levés et demain ils auront relevé le défi. Le départ pour l'Armée de tous ceux qui peuvent porter les armes laisse les travaux des champs interrompus. La moisson est inachevée; le temps des vendanges est proche.

Au nom du Gouvernement de la République, au nom de la Nation toute entière groupée derrière lui, je fais appel à votre vaillance, à celle des enfants que leur âge seul, et non leur courage, dérobe au combat. Je vous demande de maintenir l'activité des campagnes, de terminer les récoltes de l'année, de préparer celles de l'année prochaine. Vous ne pouvez pas rendre à la Patrie un plus grand service. Ce n'est pas pour vous, c'est pour elle que je m'adresse à votre cœur. Il faut sauvegarder votre subsistance, l'approvisionnement des populations urbaines et surtout l'approvisionnement de ceux qui défendent à la frontière, avec l'indépendance du Pays, la Civilisation et le Droit.

Debout donc, Femmes Françaises, jeunes Enfants, Filles et Fils de la Patrie : remplacez sur le champ du travail ceux qui sont sur les champs de bataille, préparez-vous à leur montrer demain la terre cultivée, les récoltes rentrées, les champs ensemenés. Il n'y a pas dans ces heures graves de labeur infime, tout est grand qui sert le Pays.

Debout à l'action, au labeur ! Il y aura demain de la Gloire pour tout le monde.

VIVE LA RÉPUBLIQUE ! VIVE LA FRANCE !

Paris, le 4 août 1914.

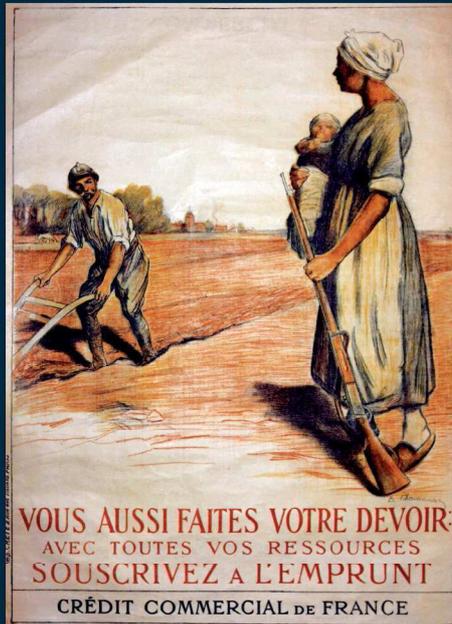
Pour le Président de la République, le Président du Conseil,

René VIVIANI

Pour copie conforme :

Le Préfet de la Creuse, **RISCHMANN**.

> Appel aux femmes de Viviani. Arch. dép. Creuse 11 R 19



VOUS AUSSI FAITES VOTRE DEVOIR :
AVEC TOUTES VOS RESSOURCES
SOUSCRIVEZ A L'EMPRUNT

CRÉDIT COMMERCIAL DE FRANCE

> Femmes et hommes requis. Arch. dép. Creuse 7 Fi 1039

Femmes aux champs

Les lettres échangées avec leurs époux permettront de faire le bilan des travaux et des ventes effectués et de recevoir leurs conseils. Dans leur quotidien bouleversé, elles assurent le lien avec l'absent. Ce sont d'ailleurs des milliers de lettres, de « colis » de victuailles qui remontent le moral des troupes.

LETTERES D'EUGÉNIE JAMET

30 mai 1917 : « aujourd'hui j'ai travaillé toute la soirée pour faire des pommes de terre dans le petit jardin, j'en ai encore pour demain. Ces temps-ci, j'ai double surmenage avec ces pommes de terre et le jardin... »

7 juin 1917 : « je croyais toujours que cette maudite guerre prendrait fin mais je vois bien maintenant qu'il ne faut pas y compter pourtant la misère arrive à grands pas »

27 juin 1917 : « j'ai donné les Besses à faucher à Jean Vilatte pour le regain, mais si tu ne viens pas, je ne sais guère comment je me prendrai pour faire lever le blé du Puy Duméry, cependant il est beau je t'assure et au dessous il y aurait bien une bonne voiture de foin si j'avais pu le faire faucher, mais à qui, et il n'y a pas de chemin pour le sortir »

> Arch. dép. Creuse 10 Num 2013001603

Cher Jean j'ai travaillé toute la soirée pour faire des pommes de terre dans le petit jardin, j'en ai encore pour demain. Ces temps-ci, j'ai double surmenage avec ces pommes de terre et le jardin, et j'ai aussi travaillé à faire lever le blé du Puy Duméry, cependant il est beau je t'assure et au dessous il y aurait bien une bonne voiture de foin si j'avais pu le faire faucher, mais à qui, et il n'y a pas de chemin pour le sortir.

Tout va bien, mais la misère arrive à grands pas.

Bonne nuit.

Eugénie Jamet

Je t'ai dit que j'ai travaillé toute la soirée pour faire des pommes de terre dans le petit jardin, j'en ai encore pour demain. Ces temps-ci, j'ai double surmenage avec ces pommes de terre et le jardin, et j'ai aussi travaillé à faire lever le blé du Puy Duméry, cependant il est beau je t'assure et au dessous il y aurait bien une bonne voiture de foin si j'avais pu le faire faucher, mais à qui, et il n'y a pas de chemin pour le sortir.

Tout va bien, mais la misère arrive à grands pas.

Bonne nuit.

Eugénie Jamet

Cher Jean j'ai travaillé toute la soirée pour faire des pommes de terre dans le petit jardin, j'en ai encore pour demain. Ces temps-ci, j'ai double surmenage avec ces pommes de terre et le jardin, et j'ai aussi travaillé à faire lever le blé du Puy Duméry, cependant il est beau je t'assure et au dessous il y aurait bien une bonne voiture de foin si j'avais pu le faire faucher, mais à qui, et il n'y a pas de chemin pour le sortir.

Tout va bien, mais la misère arrive à grands pas.

Bonne nuit.

Eugénie Jamet

> Arch. dép. Creuse 10 Num 2013001601

> Arch. dép. Creuse 10 Num 2013001612

Cher Jean j'ai travaillé toute la soirée pour faire des pommes de terre dans le petit jardin, j'en ai encore pour demain. Ces temps-ci, j'ai double surmenage avec ces pommes de terre et le jardin, et j'ai aussi travaillé à faire lever le blé du Puy Duméry, cependant il est beau je t'assure et au dessous il y aurait bien une bonne voiture de foin si j'avais pu le faire faucher, mais à qui, et il n'y a pas de chemin pour le sortir.

Tout va bien, mais la misère arrive à grands pas.

Bonne nuit.

Eugénie Jamet

Cher Jean j'ai travaillé toute la soirée pour faire des pommes de terre dans le petit jardin, j'en ai encore pour demain. Ces temps-ci, j'ai double surmenage avec ces pommes de terre et le jardin, et j'ai aussi travaillé à faire lever le blé du Puy Duméry, cependant il est beau je t'assure et au dessous il y aurait bien une bonne voiture de foin si j'avais pu le faire faucher, mais à qui, et il n'y a pas de chemin pour le sortir.

Tout va bien, mais la misère arrive à grands pas.

Bonne nuit.

Eugénie Jamet

Cher Jean j'ai travaillé toute la soirée pour faire des pommes de terre dans le petit jardin, j'en ai encore pour demain. Ces temps-ci, j'ai double surmenage avec ces pommes de terre et le jardin, et j'ai aussi travaillé à faire lever le blé du Puy Duméry, cependant il est beau je t'assure et au dessous il y aurait bien une bonne voiture de foin si j'avais pu le faire faucher, mais à qui, et il n'y a pas de chemin pour le sortir.

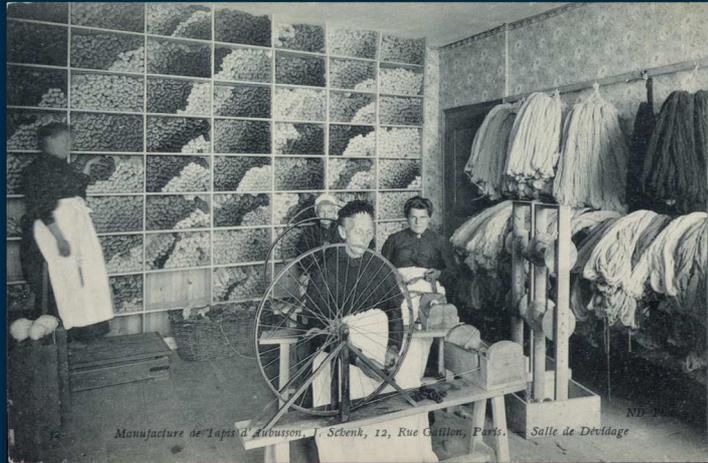
Tout va bien, mais la misère arrive à grands pas.

Bonne nuit.

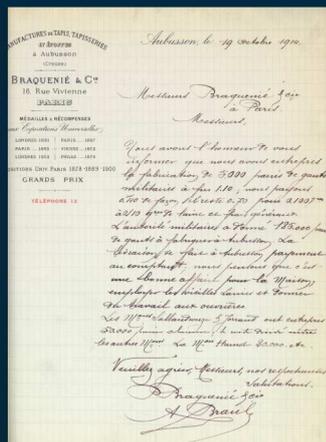
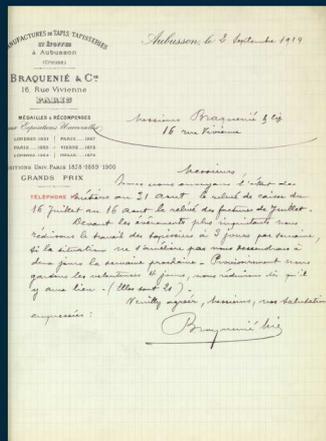
Eugénie Jamet

> Arch. dép. Creuse 10 Num 2013001612

Les femmes à l'usine



> Femmes travaillant dans les manufactures à Aubusson. Arch. dépt. Creuse 5 Ff 120



> Deux correspondances de la manufacture Braquenié. Arch. dépt. Creuse. Fonds Braquenié 47 J

Dans l'industrie, si des femmes travaillent dès la Belle Epoque dans les secteurs comme l'automobile, la confection, les réticences demeurent. Il faut attendre le **second semestre 1915** pour que les responsables politiques, contraints et forcés, fassent appel aux femmes dans le secteur industriel.

Les productions de guerre exigent de faire tourner les usines à plein régime et nécessitent un personnel toujours plus important, notamment lorsqu'en **juillet 1915** la production d'obus passe à 100 000 par jour. Le recours à la main-d'œuvre féminine se révèle indispensable autant pour faire fonctionner l'économie de guerre que pour la survie des familles. Pendant la guerre, le gouvernement essaie d'augmenter les salaires et d'améliorer les conditions de travail mais les femmes continuent à gagner deux fois moins que les hommes. Ainsi, la manufacture de tapisserie maison Braquenié à Aubusson maintient au travail ses ouvrières en produisant pour l'autorité militaire 185 000 paires de gants.

« Cultures de guerre »

L'encadrement de l'opinion est jugé nécessaire par le gouvernement, la propagande s'emploie donc à faire accepter la guerre. Appelée avec quelques excès « bourrage de crâne », elle tend à créer une population unie, communiant dans la haine de l'ennemi, l'amour de la patrie et la conviction de la victoire. Les journaux, les affiches, l'école, les spectacles vantent le courage des combattants et de leur chef qui fait l'objet d'un véritable culte. La censure veille à ce que les mauvaises nouvelles soient cachées aux civils. **Mais en 1917**, le gouvernement doit faire face à la lassitude des civils comme des soldats. Des mesures sévères, notamment en 1918 sont prises pour remobiliser les troupes et rétablir l'ordre. Les libertés s'en trouvent réduites. **En 1918**, la propagande d'Etat est réorganisée avec la création d'un commissariat général de la propagande. Mais la propagande ne se résume pas à la seule action de l'Etat. **En 1917**, l'Union des grandes associations françaises contre la propagande ennemie est créée. Regroupant des intellectuels, des artistes, des affichistes, elle permet de coordonner la propagande des associations et joue un rôle très actif en 1918. La guerre et ses motifs ont même envahi la culture matérielle avec la vaisselle. Ces objets témoignent de l'investissement des sociétés dans la guerre qui devient un élément structurant pour les représentations de soi et des autres.

Le 16 Mars 1918

Ma chère Blanche

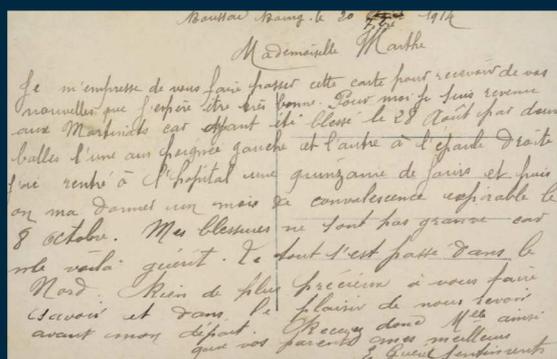
Je réponds avec plaisir à ta lettre du 11 et ta carte, heureux de te savoir en bonne santé, je désire que ma lettre te trouve toujours ainsi toi et Juliette pour moi, je puis te dire que je suis en parfaite santé aussi pour le moment. Je suis heureux de savoir toute les nouvelles du pays que tu me racontes. Je te dirai que j'ai reçu la lettre de ta tante c'est bien toi qui avait mis l'adresse. Comme nouvelle je ne puis tant dire beaucoup, c'est toujours à peu près la même chose. Notre temps est tout à fait bon, nous sommes toujours au même endroit, enfin ça marche assez bien, pour le moment.

> Arch. dép. Creuse 10 Num. 2013001722 et 10 Num. 2013001723

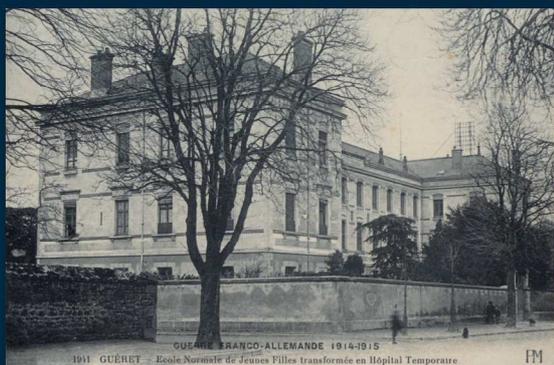
Comme me dis que ma lettre que tu as reçue, était longue et que ça te fait plaisir, écoute je te la ferai bien toute longue, mais que veut tu que je te mette dessus c'est expressément défendu de parler de la guerre, ceux qui sont faits son sévèrement punis, à présent si long changeait de place je pourrais te raconter quelque petits détails mais c'est toujours la même refrain. Chère amie tu me dis de te faire encore un porte-plume, oui si dans quelques temps je peut te renvoyer un cahier je t'en enverrai un ou deux, j'ai ton cachenez qui est encore tout neuf, et qui m'embasse enfin je ferai mon possible - je te dirai que j'ai revu Marcel qui était revenu dans notre petit pays avec un sous-officier nous avons eud un duel avec Guillon nous font en l'honneur de toi tu me dis que Eugène viens à Noumélas c'est tout près donc je suis, tu le diras à Lucienne - chère amie à une autre fois, bien le bonjour à tous, je te dis au revoir, adieu de ton mari les plus tendre baisers je t'embrasse mille fois du fond du cœur ainsi que notre Juliette. Charles Clouard

Les hôpitaux de guerre

L'hécatombe du début de la guerre est telle que l'Etat major français décide le **22 septembre 1914** de réquisitionner tous les établissements d'enseignement situés à moins de 4 km d'une gare, pour servir d'hôpitaux temporaires ou complémentaires. C'est dans ce cadre que la Creuse va participer pleinement à l'effort de guerre. **Dès le 21 août**, des blessés arrivent dans le département et sont répartis dans les établissements en fonction de leurs blessures. Ils seront accueillis à Guéret au lycée de jeunes filles appelé hôpital complémentaire n°3, à Aubusson au collège municipal devenu l'hôpital complémentaire n°30, ou à Felletin, à l'école supérieure de jeunes filles. Mais **dès septembre 1914**, 25 hôpitaux bénévoles viendront s'ajouter, à l'initiative d'associations, de communautés ou encore de particuliers. C'est ainsi que le château de Moisse près de Bétête, appartenant au comte de Beaufranchet, est mis à la disposition des blessés par son propriétaire à partir du **3 novembre 1914**. Maisons de convalescence, certains établissements dispensent des soins à des blessés graves. L'école Notre-Dame, qui reçoit 2 570 soldats, est équipée d'un bloc opératoire **dès 1915**. Quant au lycée de jeunes filles de Guéret, il abrite plus de 5 000 soldats souffrant de blessures dues à des éclats d'obus.



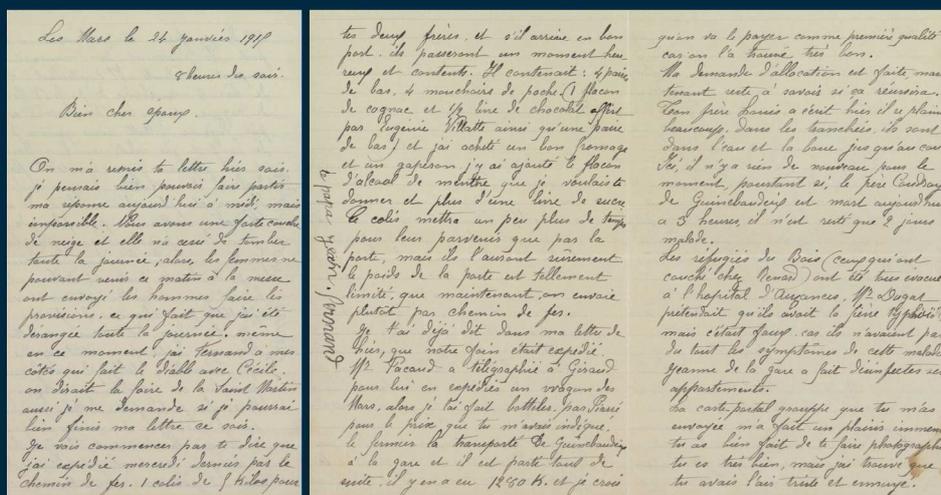
> Les blessés, correspondance de guerre. Arch. dép. Creuse 10 Num 2013002837



> L'École normale de jeune fille transformée en hôpital temporaire. Arch. dép. Creuse 5 Fi 540

Blessés et réfugiés

Les blessés arrivent par trains sanitaires en gare de Guéret, à Busseau-d'Ahun ou encore à Felletin. A partir de Guéret, les ambulances répartissent les blessés dans les établissements en fonction de leur état, selon une liste d'affectation dressée par les médecins. En ce qui concerne les fournitures et le matériel, l'essentiel est assuré par la Croix-Rouge, par l'intermédiaire de ses différents comités. Les femmes, issues de tous les milieux sociaux, sont également en première ligne de l'entraide et de la solidarité nationale dans le cadre des associations de charité et de soins aux blessés. Certaines poursuivent leurs missions avec la mise en place d'ouvrirs qui confectionnent pull-overs, chaussettes pour les soldats au front et ceux des hôpitaux.



> Arch. dép., Creuse 10 Num 2013001524 et 10 Num 2013001525

LETTRE JAMET 24 JANVIER 1915 À SON ÉPOUX

« les réfugiés du Bois (ceux qui ont couché chez Renard) ont été tous évacués à l'hôpital d'Auzances, monsieur Dugat prétendait qu'ils avaient la fièvre typhoïde, mais c'était faux car ils n'avaient pas du tout les symptômes »

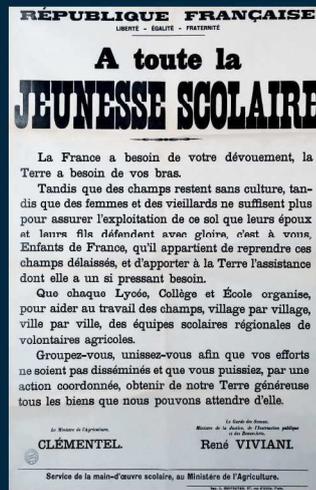
Parmi les hôpitaux complémentaires, celui du sanatorium de Sainte-Feyre a un statut particulier. A partir du premier janvier 1915, il accueille principalement des soldats devenus tuberculeux par fait de guerre. Sainte-Feyre reçoit alors 3200 patients d'origines très diverses (Sénégal, Algérie, Chine...) jusqu'en juin 1919. Tout le département s'est donc mobilisé pour alléger les souffrances des soldats.

A l'école de la Patrie

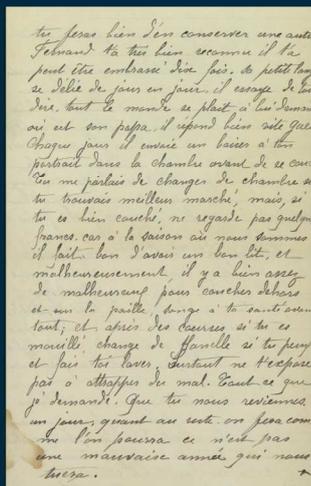
L'investissement du milieu associatif n'est pas le seul. Les enfants sont eux aussi mobilisés. L'école thématise la guerre. La guerre est vécue comme une croisade du bien contre le mal et les plus jeunes n'échappent pas à cette volonté de diaboliser l'ennemi. Mais la diffusion du discours sur la guerre ne se limite pas à l'écrit. Des centaines de jeux, patriotiques sont proposés par les industriels. Le jouet, comme le livre, est un support de propagande. La guerre est présente partout, à l'école, lors des repas familiaux, dans les jeux et les lectures. Les élèves sont également mis à contribution pour collecter des fonds et organiser des journées de solidarité comme la journée des poilus. Les enseignants mobilisés sont remplacés par des institutrices, les écoles sont réquisitionnées, transformées en hôpitaux militaires. Les cahiers portent l'empreinte de la guerre.



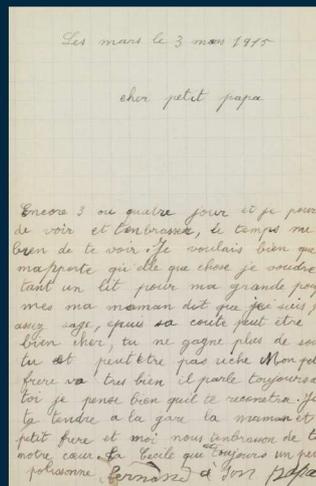
> Arch. dép. Creuse 7F11043



> Discours de René Viviani. Arch. dép. Creuse 11 R



> Arch. dép. Creuse 10 Num 2013011526



> Arch. dép. Creuse 10 Num 2013011554

Composition française

L'an mil neuf cent dix sept adresse ses vœux et ses conseils à l'an mil neuf cent dix huit.

C'est la nuit du trente et un décembre. Tandis que sur terre les humains, les uns dans les tranchées, les autres au coin de lâtre, songent à l'année qui s'en va et se demandent avec anxiété ce que leur apportera celle qui arrive, l'année mil neuf cent dix sept expire sur un lit de nuages, à la lueur des étoiles. La tristesse trouble sa mort ; des larmes brillent sur sa face amaigrie et roulent jusqu'à ses cheveux blancs comme des perles sur des fils d'argent. L'infortunée est affligée de n'avoir pas terminé la tâche qu'elle s'était proposé d'accomplir, de n'avoir pas réussi à délivrer la terre de l'affreuse tyrannie d'une guerre implacable.

Tandis que l'année mil neuf cent dix sept agonise, un petit poupon rose et dodu vient de naître ; douze anges veillent sur le berceau bleu pâle où l'enfant est couché, où est couchée l'année mil neuf cent dix huit.

Les étoiles clignotent ; elles jettent quelques rayons indiscrets entre les rideaux du berceau et semblent se dire : « Que va-t-elle nous apporter, sera-t-elle heureuse et rendra-t-elle le monde heureux ? ».

L'année mil neuf cent dix sept n'a plus que quelques moments à vivre.

Elle aperçoit l'enfant :

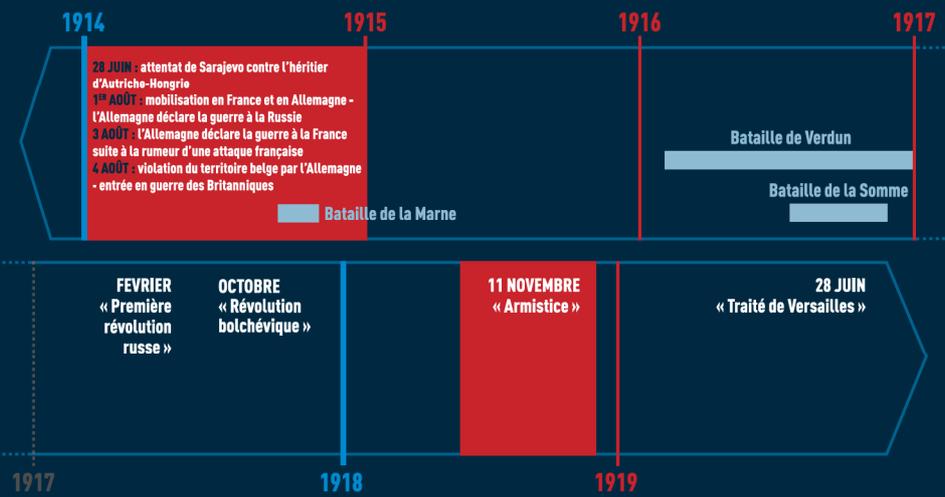
« Ma fille », lui dit-elle, « Bonne chance, ...Puisses-tu terminer la guerre, ...apporter à la France une paix victorieuse et durable... ». Elle s'arrête un moment, soupire et reprend : « Ecoute encore les recommandations d'une vieille année qui meurt et qui a de l'expérience : sois patiente, avec la patience on arrive à bout de tout, à bout même des pires ennemis ; sois endurante, supporte les privations ; sois persévérante, c'est à force de peines, de fatigues, d'efforts cent et cent fois répétés que l'on arrive enfin au triomphe... ».

A ce moment l'agonisante est à bout de souffle ; mais elle reprend haleine et continue :

« Sois courageuse sans être téméraire, sois active et laborieuse sans être sombre. Enfin aie la vaillance de mil neuf cent quatorze sans en avoir la légèreté, aie la patience de mil neuf cent quinze, la solidité de mil neuf cent seize et sois plus heureuse que moi... ».

Mais l'année mil neuf cent dix sept vient de rendre le dernier soupir. C'est le point du jour. Les étoiles qui clignotaient tout à l'heure disparaissent une à une. Mil neuf cent dix huit a commencé son règne.

A. Morel, le 19 janvier 1918



HONORER



Pour que vos enfants ne connaissent plus
les horreurs de la guerre,
SOUSCRIVEZ
À L'EMPRUNT NATIONAL
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

1954 N° 9165

> Arch. dép. Creuse 7 FI 1040

GENÈVE - 1918 PARIS

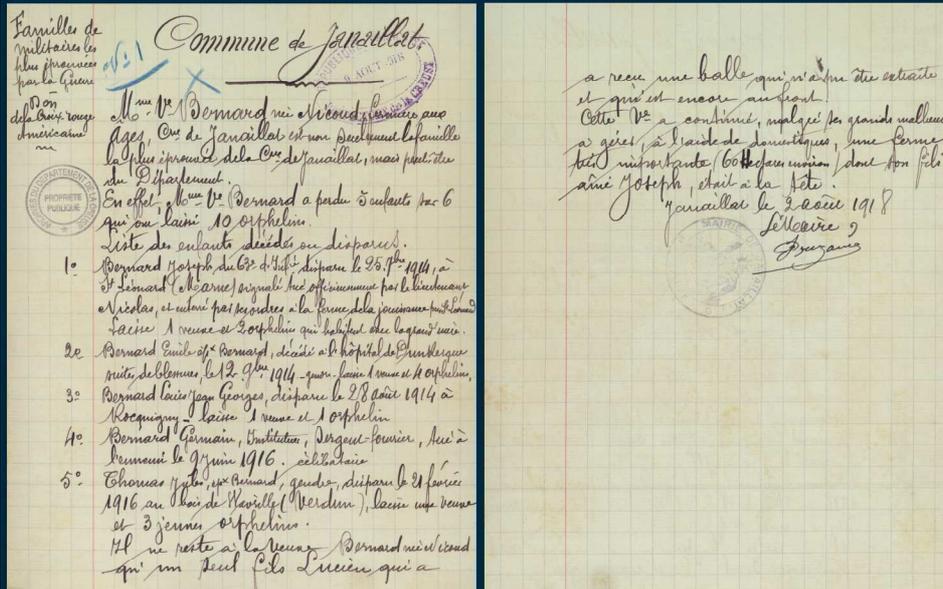
III.00

Les veuves de guerre

Disparu ou mort au champ d'honneur : quelle est la nouvelle la moins accablante ?

Le décès d'un soldat est annoncé soit par un télégramme officiel, soit par la visite du maire. Le deuil se porte avec des habits et un voile noirs. La veuve idéale est la veuve digne comprenant que son homme est mort pour la Patrie. Le veuvage est une catastrophe sentimentale mais aussi l'entrée dans un monde inconnu. La loi de 1919 accorde aux femmes des gradés le quart de la solde de leurs maris et aux autres une somme revalorisée mais toujours minime. Gênées matériellement, les veuves trouvent de l'aide et un réconfort moral auprès d'associations comme l'association d'aide aux veuves des militaires de la Grande Guerre ou la Croix-Rouge américaine. Elles sont nombreuses à être dépourvues de toutes ressources ou encore à gérer seule la ferme comme à Janailat. Tutrice légale de ses enfants, la veuve est assistée d'un conseil de famille veillant aux intérêts pécuniaires du pupille et décidant des principaux actes de sa vie.

Longtemps positive, l'image des veuves s'inverse au milieu des années 1920, où, remariées ou non, elles sont considérées avant tout comme des privilégiées et leurs nouveaux maris comme des opportunistes ou des hommes défailants.



> Arch. dép. Creuse 2 R 130

Le financement du monument aux morts mêle souscription publique, subvention de l'Etat et mobilisation des ressources communales. La forme des monuments, la statuaire, les inscriptions obéissent à quelques règles maintes fois répétées.

En Creuse, terre peu pratiquante, le monument est rarement édifié dans le cimetière. Il est soit sur la place du village, de la mairie ou de l'église.

Les monuments peuvent être classés en différentes catégories : pacifistes, patriotiques, nationalistes, funéraires et civiques.

Pour Guéret, il s'agit d'un bronze sculpté par Henri Coutheillas (1862-1927) : la mère creusoise, en deuil, pleurant la perte d'un fils ou d'un époux.

Il a été inauguré le 1^{er} juillet 1923.

> « La Creusoise », Monument aux morts de Guéret





> Un des rares monuments pacifistes

Le monument de Gentioux, conçu par Monsieur Duburgt en 1922, en granit, en bronze et en marbre, (hauteur : 3,80 ; largeur : 2,78 mètres) est constitué d'une colonne élevée sur un socle de trois marches. Elle porte les palmes de la victoire ou de la paix. Sur une stèle sont gravés les noms des 50 soldats morts pendant la Grande Guerre. Cinq nouveaux noms, victimes des conflits ultérieurs ont été ajoutés depuis. En bas de la colonne, un écriteau portant l'inscription « Maudite soit la guerre » est désigné par un orphelin.

Orphelins de guerre et Pupilles de la Nation

Pour les orphelins de la Première Guerre, trois temps se dégagent :

- Le traumatisme naît quand des enfants très jeunes sont privés à jamais de leur père.
- L'adolescence vécue dans les années vingt, avec un devoir de mémoire et de réparation.
- Le passage à l'âge adulte dans un contexte difficile, les années trente.

Trois principales formes d'assistance aux enfants se conjuguent : l'assistance fournie traditionnellement par les œuvres philanthropiques aux enfants privés de leurs parents, l'aide apportée par l'Etat aux orphelins de guerre (loi de 1831). Enfin une nouvelle mesure plus originale, née avec la Grande Guerre est l'adoption générale des pupilles par la Nation. Ceci fait de la France un pays pionnier dans la reconnaissance et la prise en charge des orphelins.

Un véritable élan de solidarité sillonne le pays, caractérisé par l'apparition d'associations consacrées spécifiquement aux enfants. Le monde chrétien fournit une aide très significative à ces orphelins. Il existe un pendant laïc également important visant à rassembler les Français, non pas cette fois dans les tranchées, mais au service d'une action d'assistance. Pour disposer de fonds, les associations lancent des grandes journées. La première est celle du Secours national, organisée les 23 et 24 mai 1915, rapportant plus de 3 millions de francs pour la France et ses colonies.



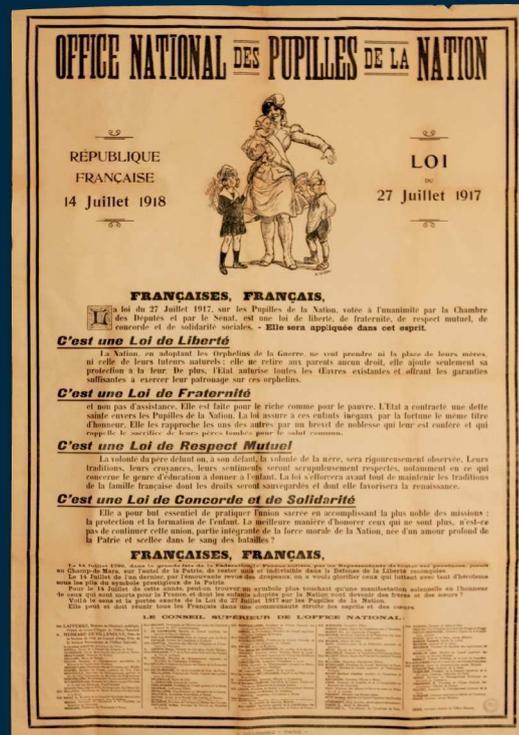
> Arch. dép. Creuse 11 R 141

La loi du 24 juillet 1917

Le 17 juin 1915, le gouvernement dépose au Sénat un projet « relatif aux orphelins de la guerre », parlant d'ailleurs de « pupilles de la Patrie ».

La loi adoptée le 24 juillet 1917, promulguée le 27 juillet et publiée le 29 constitue le texte fondamental. La principale innovation est cette distinction : un pupille de la Nation n'est pas un orphelin de guerre au sens strict du terme. Les pupilles sont soit des orphelins, soit des enfants assimilés aux orphelins parce que leur père, mère ou soutien de famille « sont dans l'incapacité de gagner leur vie par le travail, à raison de blessures reçues ou de maladies contractées ou aggravées par suite de la guerre » (article 1). La dénomination essentielle est celle de « soutien de famille ». Pour la prise en charge des enfants, la suprématie absolue de la famille est affirmée.

La demande d'obtention du titre de pupille est faite par le représentant légal de l'enfant. Le tribunal civil de l'arrondissement où est domicilié le requérant se prononce sur la reconnaissance en tant que pupille de la Nation, sans juger de la nature d'éventuels secours à accorder. La transcription est prévue sur les registres d'état civil. Il y a renvoi du père au fils. A la mention « mort pour la France », inscrite sur l'acte de décès du père, correspond la mention « adopté par la Nation » sur celui de la naissance de l'enfant.



> Arch. dép., Creuse 11 R 91

Commémorer l'Armistice

Dans son discours au Sénat le 11 novembre 1918,

Georges Clemenceau explique :

« Comme disaient nos pères, *Salut à l'Alsace-Lorraine enfin retrouvée*. J'ai dit que c'était l'œuvre de nos grands morts qui nous ont fait cette admirable journée. Grâce leur soient rendues : ni eux, ni leurs familles ne seront oubliés et, si cela est en mon pouvoir, il faudra qu'un jour une commémoration soit instituée en leur honneur dans la République Française ».

L'article II de la loi du 24 octobre 1922 stipule que « cette fête sera célébrée le 11 novembre, jour anniversaire de l'Armistice. Le 11 novembre sera jour férié ».

Le Mutilé creusois, l'organe départemental des Victimes de Guerre, rappelle en octobre 1922 que la manifestation doit garder un caractère de simplicité, de gravité et de joie.

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

GRANDE TOMBOLA

AU PROFIT

Des Œuvres d'Assistance de la Creuse

AUX MUTILES, TUBERCULEUX, PRISONNIERS DE GUERRE

1	LOT offert par M. le Président de la République.	
1	d'une valeur de	1.000 Francs.
2	—	500 —
4	—	100 —
5	—	50 —
10	—	20 —

ENVIRON UN MILLIER D'AUTRES LOTS DIVERS
dont un grand nombre importants

PRIX DU BILLET : 25 Centimes

La date du tirage de la tombola sera fixée et publiée ultérieurement.
La liste des numéros gagnants sera publiée aussitôt après le tirage.
Le début d'un mois à dater du tirage pour retirer les lots sera prévenu, s'il est utile, par le Comité.
Les billets seront en vente dans les bureaux de tabac, chez MM. les Instituteurs et chez toutes personnes de bonne volonté.

INSAC, 10, rue de la République, Bourges
D. THIELLE, 10, rue de la République, Bourges
BIFAYERE, 10, rue de la République, Bourges

Produit de l'Armistice de 1918-1919

> Arch. dép. Creuse 11 R 134

LE BLEUET DE FRANCE

6, Boulevard Invalides
PARIS (7^e)

LE DIMANCHE 14 JUIN 1936

Vente du "BLEUET DE FRANCE"

Au profit de la F.I.D.A.C. Française et des Groupements F.A.C. et Victimes de Guerre

(Administration Militaire de la 1^{re} Armée 1936)

Tel. : SEGUIR 68-19
Compte Chèques-Postaux : Paris 1803-35

Le dimanche 14 juin 1936, par autorisation de M. le Ministre de l'Intérieur, aura lieu la vente sur la voie publique, du « Bleuets de France », au profit des Associations appartenant à la Fédération Interalliée des Anciens Combattants (F.I.D.A.C.).

Il n'est certainement pas nécessaire de présenter aux lecteurs le « Bleuets de France », déjà connus de tous.

Le but que chaque Association, que chaque Combattant doit se fixer, c'est d'adopter et de faire adopter progressivement, comme symbole du culte des Héros disparus, l'Humble Fleur des champs de France qui prend sa saveur dans notre sol et sa couleur dans notre ciel.

Le but que s'est assigné le « Bleuets de France » n'est certes pas une chimère, la France se doit de ne pas moins faire dans ce sens, que son allié, l'Angleterre, chez qui la fleur se vendait depuis plus de quinze ans, fabriquant le « Poppy », considéré du Souvenir, il ne vendrait pas à l'Étranger un seul Anglais, qu'il soit simple citoyen ou personnage officiel agissant au nom du Gouvernement de Sa Majesté, de disposer sur une tombe de soldat mort au Champ d'honneur, une autre fleur que le « Poppy ». Chaque année, le 11 novembre, tout citoyen britannique, le docteur de London, comme le Roi lui-même, met le « Poppy » et les visiteurs de la Cour se sont vus sans arborer le Coquelicot du Souvenir.

Billet de 25 centimes le profit que la British Legion tire de « Poppy ».

Chaque année, elle fait fabriquer environ 25.000.000 de fleurs et plus de 25.000 tonnes dont le produit alimente ses œuvres nombreuses. Il est vrai que dans tout le Royaume-Uni, ses Colonies et Dominions, le Coquelicot se vend aux circonstances commémoratives et que la vente d'aucun autre isolette n'est tolérée ; Ainsi devrait-il être en France...

Sachons reconnaître le bien et le beau, où qu'il soit et d'où qu'il vienne. Sans copier servilement ce que fait le voisin, comprenons qu'il a eu une noble et féconde idée, et employons-nous à l'adapter à notre tempérament et à nos mœurs.

C'est en octobre 1914 le « Bleuets de France » est placé sous le haut patronage de M. le Président de la République, de MM. les Ministres de l'Intérieur, des Colonies, de la Guerre, de la Marine, de l'Air et des Postes, du Général Commandant l'Institut National des Invalides, des Sections Françaises de la F.I.D.A.C. et de la F.I.D.A.C. Auxilière.

Les premières fleurs ont été fabriquées par des grands mutilés de l'Institut des Invalides, mais leur vaine de nombreux artisans ont été formés, et aujourd'hui de nombreux citoyens, Combattants, Mutilés et Veuves de Guerre, travaillent sous le contrôle de l'atelier central de l'Institut.

Le « Bleuets de France » a été vendu sur la voie publique le 11 novembre 1934, les 14 juillet et 11 novembre 1935, toujours obligatoirement muni d'une estampille tricolore dont le modèle a été déposé conformément à la loi.

> Arch. dép. Creuse 4 M 41

Le Bleuets

Le Bleuets est créé en 1925 par deux infirmières de l'Institut national des Invalides pour aider les mutilés et blessés de guerre. Il est reconnu officiellement par le président Doumergue en 1928 et il est officialisé en 1935 comme vendeur exclusif aux fêtes de novembre. Il prend en charge les blessés, récolte des fonds lors de quêtes.

Le rôle des anciens combattants

Sur les 55 000 mobilisés creusois, il y a 44 000 survivants, amputés, blessés ou gazés.

En 1926 est instituée la carte du combattant. Tous les anciens combattants n'y ont pas droit. Il faut, soit avoir été blessé ou évacué pour maladie contractée en service, soit avoir appartenu pendant 90 jours à une unité officielle déclarée combattante. Ainsi, les territoriaux en sont exclus. Au 31 décembre 1936, 20 963 cartes ont été attribuées, soit 63 % de la population masculine née entre 1871 et 1900.

En 1919 est créée sous l'impulsion du peintre guérétois Félix Dubreuil, l'Association des anciens combattants de la Creuse. En 1921, Madame Sauvanet crée l'Association des veuves, orphelins et ascendants. Les veuves ont une large chronique dans « le Mutilé creusois », organe mensuel de Jules Pintout, où sont également publiés les articles de Félix Dubreuil. En 1932, les deux associations fusionnent sous le nom de Fédération des victimes de la guerre et anciens combattants de la Creuse. Le Mutilé creusois devient le Combattant creusois.

En 1935, l'Union fédérale creusoise compte 169 sections et 13 500 adhérents.



> Arch. dép. Creuse 10 Num 201300604



> Arch. dép. Creuse 10 Num 201300514



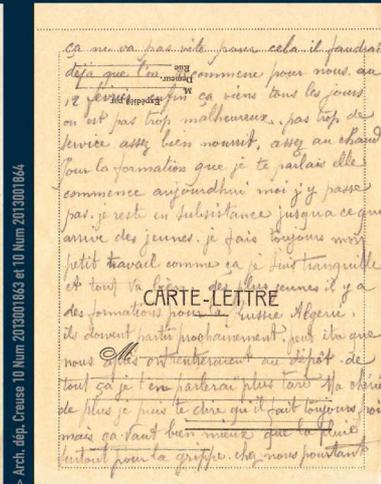
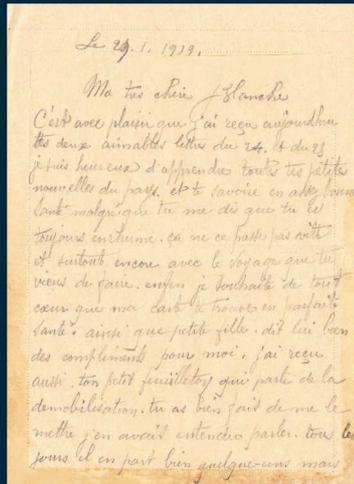
> Arch. dép. Creuse 10 Num 201300830

Le retour des hommes

Beaucoup de soldats ont été blessés plusieurs fois et les blessures sont d'une gravité extrêmement variable. Il ne faut pas non plus négliger les aspects psychologiques : souffrances morales de l'absence, blessures. Il y a environ 300 000 mutilés et plus d'un million d'invalides (au taux de plus de 10 %), c'est-à-dire des milliers de blessés au visage « les gueules cassées », de mutilés d'une jambe, d'un bras ou plus, d'aveugles, de gazés qui vont tout le reste de leur vie souffrir des séquelles de la guerre.

De retour du front, les soldats connaissent une reconversion difficile, leur retour n'ayant pas été organisé. Beaucoup se retrouvent au chômage, malgré l'apparition des emplois réservés. Certaines blessures s'ouvrent à nouveau : l'impression d'injustice, le souvenir difficile des permissions. Ils ne peuvent raconter l'horreur de la guerre, encore moins à leurs proches.

Les blessés ont des difficultés à retrouver leur place dans l'exploitation agricole, se sentant inutiles à cause de leur invalidité. Les traumatismes psychiques sont aussi ancrés irrémédiablement dans les esprits des survivants. Leurs proches ont du mal à cerner leurs troubles et leurs comportements : cris, sommeils perturbés, crises de démence.



> Arch. dép. Creuse 10 Num 2013002271

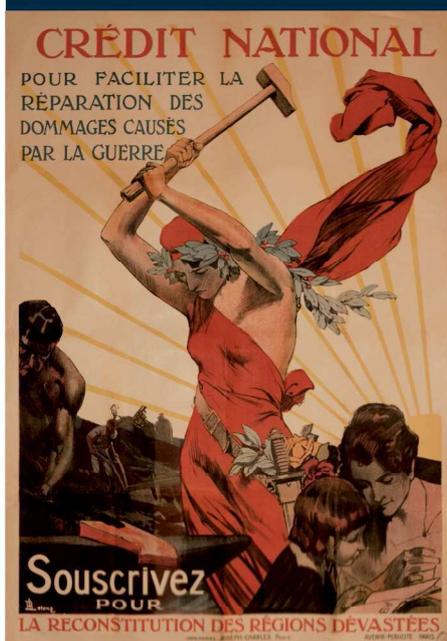
> Arch. dép. Creuse 10 Num 2013002312

Le déclin démographique

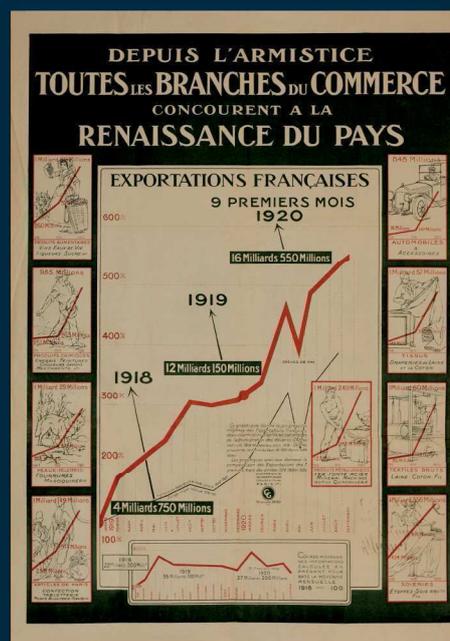
De 1914 à 1918, ce sont environ 55 000 hommes, en majorité des paysans, qui ont été mobilisés dans le département.

Avec 10 941 morts, soit 20 % des mobilisés, la Creuse a perdu 4,7 % de sa population, mais ce taux est inégal selon les cantons. La proportion la plus élevée se situe dans les cantons du plateau de Millevaches : Gentioux, Royère, La Courtine. La guerre a accéléré le déclin démographique entamé à la fin du XIX^e siècle ainsi que le vieillissement de la population. La génération née entre 1891 et 1900 connaît des pertes supérieures à 40 % de la classe d'âge. A cela, il convient d'ajouter le déficit de naissances en raison de la séparation des conjoints (en 1936, les moins de 20 ans ne représentent que 26,5 % de la population contre 41 % en 1851, 35 % en 1911). La guerre entraîne également le départ de nombreuses femmes vers les zones urbaines.

En 1921, la population du département tombe à 228 224 habitants, soit une perte de 38 000 habitants en dix ans. Ainsi, une utilisation plus extensive de l'espace agricole est mise en place, des terres cultivées retournent à la friche et ne sont jamais remises en valeur. Les terres labourables, qui atteignaient 271 000 hectares en 1913, ne couvrent plus en 1929 que 241 000 hectares.



> Arch. dép. Creuse 11 R 117



> Arch. dép. Creuse 11 R 119

